

COMMUNIQUE N°1/2021

Le Comité de soutien à Paul RUSESABAGINA (CSPR) dénonce et condamne l'expulsion du Rwanda de Maître Vincent LURQUIN, avocat de Paul RUSESABAGINA, qui a eu lieu le samedi 21 août 2021.

Le motif de cette exaction est farfelu, il vise à brouiller toute vigilance sur la situation de Paul RUSESABAGINA, kidnappé et illégalement détenu au Rwanda.

Ces agissements du gouvernement rwandais prouvent à nouveau la violation des droits humains fondamentaux. Ces comportements sont inacceptables et condamnables.

L'opinion nationale et l'internationale ne doivent pas se laisser enfumer par les manœuvres tordues des autorités rwandaises. Contrairement à leur discours prétendant que Me Vincent LURQUIN allait représenter Paul RUSESABAGINA, nous savons tous que sa présence ne visait que la rencontre avec son client dans le cadre du dossier déjà ouvert en Belgique depuis 2019

Fait à Villeneuve sur Lot, le 10 septembre 2021

Eléazar MARASINGA Président

Fébronie MUHONGAYIRE

